

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
A l'intention de la Ministre, Madame Geneviève Fioraso
1 Rue Descartes, 75005 Paris

Le 12 novembre 2012

Madame la Ministre,

Après deux ans de mépris... nous voulons le changement

En 2010, vos prédécesseurs ont mis en place le NES (nouvel espace statutaire) qui a conduit à la réforme de la catégorie B et donc à la fusion des assistants de bibliothèque et des bibliothécaires adjoints spécialisés pour créer le nouveau corps de bibliothécaires assistants spécialisés.

Cette réforme a conduit à un allongement de carrière pour nous tous : pour atteindre le 13^e échelon de la classe normale, la durée moyenne est passée de 28 à 34 ans, la classe supérieure passe de 8 à 13 échelons soit un allongement de carrière de 6 ans et la classe exceptionnelle passe de 7 à 11 échelons avec un allongement de carrière de 3 ans.

Les ex-bibliothécaires adjoints spécialisés ont été particulièrement lésés par le reclassement qui ne tenait compte ni de la spécificité de leurs fonctions ni de leur niveau de recrutement.

En mai 2012, le « changement » promis a été en réalité une illusion de courte durée car au fond rien n'a changé et la situation s'est même détériorée...

Avec l'application de la LRU, les BU sont aujourd'hui plus que jamais le parent pauvre des universités, il faut faire plus avec moins (extension des horaires d'ouverture, formation des étudiants...). Dans les établissements relevant du Ministère de la culture, on continue d'appliquer plus durement encore, la RGPP : baisse des budgets, départs en retraite non remplacés...

En septembre dernier, le « coup de grâce » a été donné avec l'organisation des premiers examens professionnels qui sont en réalité des concours déguisés.

A cette occasion, vous avez souhaité renouer le dialogue en recevant l'Intersyndicale des bibliothèques mais là encore, la déception ne s'est pas fait attendre...

Vous avez fait alléger les épreuves des examens professionnels en supprimant la partie concernant l'organisation administrative de l'État. Ce changement mineur n'a aucunement apaisé les mécontentements.

Depuis deux ans, nous alertons le Ministère avec l'Intersyndicale des bibliothèques, aux côtés des commissaires paritaires, en signant des pétitions, en organisant des rassemblements, des collectifs de « BAS en lutte » se sont créés : quand allez-vous prendre en compte notre colère ?

Je suis bibliothécaire assistant spécialisé, je me sens dévalorisé mais ma détermination à me faire entendre et reconnaître reste intacte. Avec mes collègues, je revendique :

- **la reprise des négociations pour l'augmentation significative du nombre de postes offerts aux concours internes de catégorie B et de bibliothécaires ainsi que les taux de promotion**
- **un retour aux examens professionnels avec une seule épreuve orale**

J'attends que vous teniez votre engagement de recevoir l'Intersyndicale des bibliothèques pour un vrai travail de réflexion sur l'ensemble de notre filière.

Nom, prénom

Etablissement

Signature